



Université Ouaga2 :30 étudiants désormais doctorants en Economie Appliquée. P.2

L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°82 du lundi 11 juillet 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P.11
- Activités du Gouvernement. P.7

Education

Résultats du BAC 2016 le taux de succès passe à 37,77% après le second tour

Région du Centre-Nord

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DU BAC 2016 AU CENTRE-NORD

Série	PRESENTS			ADMIS 1er TOUR			ADMIS 2nd TOUR			TOTAL ADMIS			% ADMIS 2016		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
A4	770	400	1170	177	67	244	106	52	158	283	119	402	36.75	29.75	34.36
A5	136	46	182	25	3	28	15	4	19	40	7	47	29.41	15.22	25.82
C	12	0	12	10	0	10	2	0	2	12	0	12	100.00	00.00	100.00
D	1109	339	1448	332	100	432	122	47	169	454	147	601	40.94	43.36	41.51
TOTAL	2027	785	2812	544	170	714	245	103	348	789	273	1062	38.92	34.78	37.77

Source : Direction Régional de l'Enseignement Secondaire

La session de 2016 du Baccalauréat est close dans la région du Centre-Nord avec la proclamation des résultats du second tour ce jeudi 07 juillet 2016. Des résultats qui viennent conforter ceux du premier tour et place le taux global de réussite de la région en hausse de deux points par rapport à la session de 2015.

Avec les résultats du second tour de

l'examen du Baccalauréat session de 2016, les résultats ont connu une évolution significative dans la région du Centre-Nord. En effet, selon les statistiques du service des examens et concours de la direction régionale des enseignements secondaires, le nombre total des candidats admis est passé de sept cent quatorze (714) au premier tour à mille soixante-deux (1062) admis en fin de session soit une augmen-

tation de trois cent quatre-vingt-quatre (348) admis.

Le taux de succès au Baccalauréat session de 2016, toutes séries confondues, est de 37,77% et est en hausse par rapport à la session précédente dont le taux de succès était de 35,64%.

Suite page 3.

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Université Ouaga2

30 étudiants désormais doctorants en Economie Appliquée

Région du Centre



Photo de famille.

La cérémonie officielle de sortie de la promotion 2013-2015 des étudiants en Master d'Economie Appliquée du Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire (PTCI), a eu lieu le samedi 09 juillet 2016 à l'Université Ouaga I Pr. Joseph KI ZERBO. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des enseignants, des responsables d'institutions et des étudiants.

Ils sont au nombre de 30 lauréats dont 03 femmes, 25 burkinabè, 01 guinéen, 03 tchadiens, 01 burundaise à obtenir leur Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en Economie Appliquée à l'Université Ouaga2. Cette promotion a pour nom de baptême professeur Kimséyinga SAVADOGO qui selon le représentant de la promotion est une référence dans le domaine des sciences économiques.

Prenant la parole au nom de la promotion, Benoit DELMA à remercier tous les enseignants qui ont contribué à la réussite de leur formation.

Il a aussi invité les enseignants à les accompagner toujours dans leur carrière de recherche afin qu'ils soient « des chercheurs qui trouvent et non des chercheurs qui se cherchent ». Pour ce faire, la cérémonie est placée sous le thème « Le pragmatisme de recherche économique à l'épreuve des défis économiques du renouveau démocratique au Burkina Faso ». A travers ce thème, les lauréats souhaitent susciter la réflexion sur une meilleure implication des jeunes compétences en économie dans la vie économique nationale et convaincre les décideurs et les employeurs de la pertinence et de la qualité de la formation du PTCI.

Quant au professeur Kimséyinga SAVADOGO dont la promotion porte le nom, il a exhorté ces étudiants à cultiver l'excellence partout où ils seront. Et cela passe par une ardeur sans faille au travail et être toujours préoccupé par la qualité du travail notamment le travail bien fait.

La présente cérémonie de sortie de

promotion est parrainée par Damo Justin BARO, Administrateur Directeur Général du Bureau d'Etudes COGEN TICG, Président du Conseil d'Administration UBA. Il a invité ses filleuls à mettre tout en œuvre pour ressembler à celui dont la promotion porte le nom de baptême tout en faisant de l'excellence un leitmotiv. Damo Justin BARO a aussi demandé aux responsables des institutions présents à l'occasion de réserver un bon accueil à ses filleuls dans leurs institutions en cas de besoin. En guise de reconnaissance, les lauréats ont remis des cadeaux à leur parrain, certains enseignants, et les responsables des institutions.

En rappel, le Master d'Economie Appliquée du Programme du Troisième Cycle Interuniversitaire a ouvert ses portes en 1994-1995. Ce programme est hautement sélectif selon son directeur national, et est ouvert aux étudiants titulaires d'une maîtrise en économie avec une bonne mention.

M'pempé Bernard HIEN pour SCI



Eglise famille de Dédougou Trois jeunes ont reçu l'Ordre Sacré du Sacerdoce par le Nonce Apostolique

Région de la Boucle du Mouhoun



Le Nonce Apostolique sceptre en main avec les autres prêtres.

Ce samedi 9 juillet 2016 est un grand jour pour le diocèse de Dédougou. La communauté catholique de Dédougou, soutenue par les confessions sœurs a vibré au rythme des pas de danse en action de grâce à DIEU pour l'appel de trois jeunes prêtres au service de l'église famille.

Accueilli le vendredi 8 juillet au rond-point NAZIN BONI à la veille des ordinations, Mgr Piergiorgio Bertoldi, Nonce apostolique pour l'Eglise Famille de Dieu au Burkina Faso/Niger a été émerveillé de voir une foule aussi immense sortie pour l'accueillir. Il n'a pas manqué d'exprimer sa joie et sa reconnaissance face à tant d'engouement.

Ce samedi matin, c'est au cours d'une cérémonie solennelle organisée à cet

effet que le Nonce apostolique a donné l'Ordre Sacré du Sacerdoce aux trois jeunes prêtres. Il a invité les élus du jour dans son homélie à servir dans la joie, dans l'écoute, dans la paix pour la gloire de DIEU.

Etaient présents à cette cérémonie les autorités politiques, administratives et des représentants des autres confessions religieuses de la région, dont Monsieur le Gouverneur et son Secrétaire Général, Madame le Haut-commissaire, Le Préfet, le Maire, le Grand imam, le Pasteur de l'église des Assemblée de DIEU.

Aussi, de nombreux fidèles, parents et amis s'étaient mobilisés pour être témoins de l'événement. Pour le père Raphael KI c'est une joie de recevoir

des mains de DIEU l'Ordre du Sacerdoce par le Nonce Apostolique, joie pour la communauté chrétienne du Burkina, spécialement du Diocèse de Dédougou et la famille religieuse les rédemptoristes car pendant 25 ans dit-il « je me suis préparé et aujourd'hui je suis prêt pour aller sur le terrain pour servir les hommes par l'annonce de la bonne nouvelle. »

Durant la cérémonie, Mgr Jude Bica, évêque de Dédougou, en soins à l'étranger a été porté dans les prières.

NB : Abbé Honoré est affecté dans la paroisse de ZABA, Abbé Jean de la croix TERI à TOMA et le Père Raphaël KI à LENA dans le diocèse de BOBO.

Blaise SAMA pour SCI

Suite page 1.

En rappel deux mille neuf cent cinquante (2950) candidats s'étaient inscrits pour l'examen avec cent trente-huit (138) absences enregistrées. Les nouveaux bacheliers donc futures

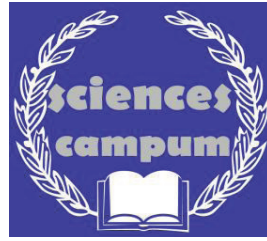
étudiants qui font la fierté de leurs parents et des enseignants, s'impatientent d'être orientés dans les différentes filières. En attendant, ils rendent grâce à Dieu à travers des prières dans

les lieux de cultes et se livrent à des réjouissances en famille ou dans les bars et autres lieux de réjouissance.

A.I. OUEDRAOGO pour SCI



Annonces



ISC-BOBO

.....

L'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

Félicite tous les nouveaux bacheliers

Encourage ceux qui sont au second tour

*Et tous ceux qui reprendront la classe de terminal ou qui seront
dans des écoles professionnelles*

Les filières ouvertes à ISC-Bobo sont :

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*



La Première session du comité Régional de concertation du PAPSA à Banfora dans la région des Cascades

Région des Cascades



Madame le Gouverneur avec à sa droite le DR de l'agriculture et à sa gauche le chargé de suivi et évaluation du PAPSA, encourage les participants.

La première session 2016 du comité régional de coordination (CRC) du projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire (PAPSA) s'est tenue à Banfora ce vendredi 8 juillet, dans la région des Cascades.

Le PAPSA appui la région chaque année après l'adoption de son plan de travail et du budget annuel, signe des protocoles d'accord avec la région.

Ces protocoles d'accord sont mis en œuvre par les Directions Régionales en charge de l'Agriculture, des Ressources Animales, de l'Environnement en collaboration avec la chambre Régionale d'agriculture des Cascades.

Le PAPSA est un projet dont l'objectif vise à améliorer la capacité des petits producteurs à accroître les productions vivrières et à assurer une

plus grande disponibilité de ces produits sur le marché toute l'année.

La tenue de cette session au titre de l'année 2016 a permis de faire le bilan à mi-parcours des protocoles d'accord, et surtout de tirer des leçons, et d'examiner l'exécution physique et financières de ces protocoles et de faire des recommandations à l'intention de la coordination nationale du PAPSA et du comité de pilotage du PAPSA.

Pour ce faire un Comité de concertation a été mis en place et comprend un certain nombre d'acteurs institutionnels, également des ONG de la Société civile qui se retrouvent pour faire un bilan critique de l'exécution du projet dans les régions respectives.

Les travaux exécutés au titre de l'année pour le compte de la Direction



Le Directeur régional de l'Agriculture n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction et sa reconnaissance au PAPSA.

Régionale de l'agriculture sont entre autre : L'aménagement des bas-fonds, la réalisation des fosses fumières, la réduction des pertes post-récoltes par la mise en place d'unités de transformation de manioc qui sont mises à la disposition des populations.

Pour le compte de la Direction des Ressources Animales, le projet a réalisé des poulaillers, un kit minimal d'une valeur de cent mille (100.000) f CFA a été remis à chaque producteur pour pouvoir améliorer son poulailler.

Quant à la Direction Régionale de L'Environnement, des activités ont été menées telles que : l'aménagement au niveau des aires de protection fauniques (APF) de la Comoé / Leraba dont deux village sont concernés dans la région : Boulo et Koflandé.

Yekpaye Jean Paul pour SCI

Commune de Titao

Jacques Boukary NIAMPA ,Un modèle d'engagement pour le développement

Région du Nord



Monsieur Boukary Jacques NIAMPA saluant Madame le Haut-Commissaire de la province.

Le vendredi 08 Juillet 2016 fut un grand jour pour la commune de Titao, un jour dédié à l'ancien maire pour revisiter les locaux de la commune qu'il avait dû abandonner précocement suite à l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014.

Cette visite à beaucoup marqué les loroumois qui avaient commencé à changé de rang suite à la passation de charge entre la Présidente de la Délégation Spéciale et Monsieur Idrissa MANDE nouveau élu de la commune.

En effet lors de la passation de services entre la Présidente de la délégation spéciale et le nouveau maire fraîchement élu plusieurs biens listés faisaient partie des biens personnels de l'ancien maire Jacques Boukary NIAMPA .Entre autres, le mobilier des bureaux ,la radio la voix du loroum ,le

lycée municipal Pierre Hazette de Titao, le bosquet du maire , le tracteur, le véhicule corbillard ,l'emblème (le phacochère),les locaux de la mairie entièrement clôturé.

Cette liste exhaustive de biens privés a obligé le maire entrant à signer partiellement le livre d'or. Une situation mal comprise et mal interprétée qui a failli mettre le feu aux poudres à Titao.

Pour lever l'équivoque, madame le Haut-Commissaire a adressé une correspondance à l'ancien maire afin de mieux éclaircir la question d'où la cérémonie de ce matin.

En effet l'ancien maire Jacques Boukary NIAMPA a fait l'état de ses biens personnels qu'il avait mis à la disposition de la commune durant son mandat de 2000 à 2014. Devant toute l'assistance il a officiellement remis

tous ces biens à la mairie de Titao.

Ces biens sont constitués des locaux de la mairie clôturée et équipée, la radio la voix du loroum équipée avec un solde de fonctionnement de cinq millions sept cent mille (5.700.000) FCFA ,le Lycée Municipal Pierre Hazette de Titao bâti sur une superficie de quinze (15) ha, le bosquet du maire clôturé sur une superficie de dix (10) ha avec neuf mille sept cent (9700) plantes, l'emblème du phacochère décrivant la commune, le véhicule corbillard, le tracteur.

Tout en félicitant l'équipe entrante Boukary Jacques NIAMPA se dit prêt à toujours travailler avec la mairie pour le développement de commune.

Boureima SOGOBA POUR SCI



Activités du gouvernement



Compte rendu du Conseil des ministres de ce vendredi 8 juillet 2016 (Suite)

Région du Centre

Sont nommés Hauts-commissaires de province, les personnes dont les noms suivent :

Province du Sanmatenga

- Monsieur Modeste HIEN, Mle 105 268 J, Secrétaire administratif, Département de Barsalgo ;
- Monsieur S. E. Jovite Honorat ZOUNGRANA, Mle 74 845 A, Secrétaire administratif, Département de Bous-souma ;
- Monsieur N. Bernard SAWADOGO, Mle 203 217 J, Secrétaire administratif, Département de Dablo ;
- Monsieur Martin BAKO ; Mle 118 960 F, Administrateur civil, Département de Kaya ;
- Monsieur Nomwendé Abdoulaye KANAZOE, Mle 117 045 S, Administrateur civil, Département de Korsimoro ;
- Monsieur Djibril OUEDRAOGO, Mle 105 280 H, Secrétaire administratif, Département de Mané ;
- Monsieur Idrissa GANAME, Mle 201 116 E, Secrétaire administratif, Département de Namissiguima ;
- Monsieur Tigassé Marc DJEWO, Mle 220 617 A, Secrétaire administratif, Département de Pensa ;
- Monsieur Karim OUEDRAOGO, Mle 229 945 R, Secrétaire Administratif, Département de Pibaoré ;
- Monsieur Simplicite TRAORE, Mle 200 382 C, Secrétaire Administratif, Département de Pissila ;
- Monsieur Bia TOPAN, Mle 75 963 G, Secrétaire Administratif, Département de Ziga.

Région du Centre-Ouest

Province du Boulkiemdé

- Madame Aïcha DEME, Mle 220 616 C, Secrétaire administratif, Département de Bingo ;
 - Monsieur Karim Wetongon Hervé SANOU, Mle 79 396 S, Secrétaire administratif, Département de Imasgo ;
 - Monsieur Lassané GUIGMA, Mle 200 305 B, Secrétaire administratif, Département de Kindi ;
 - Monsieur Zième KAM, Mle 200 310 M, Secrétaire administratif, Département de Kokologho ;
 - Monsieur Hamidou DIPAMA, Mle 238 028 X, Administrateur civil, Département de Koudougou ;
 - Monsieur B. Siéma BADOLO, Mle 29 446 A, Secrétaire administratif, Département de Nanoro ;
 - Monsieur Yakouba OUEDRAOGO, Mle 200 349 U, Secrétaire administratif, Département de Nandiala ;
 - Monsieur Pierre NIKIEMA, Mle 57 361 E, Secrétaire administratif, Département de Pella ;
 - Madame Asséta NOMBRE, Mle 72 607 A, Secrétaire administratif, Département de Poa ;
 - Madame T. Germaine OUOBA, Mle 229 989 F, Secrétaire administratif, Département de Ramongho ;
 - Monsieur Tingandé ZOUNDI, Mle 229 888 Y, Administrateur civil, Département de Sabou ;
 - Madame Thérèse ILBOUDO/ZONGO, Mle 229 946 M, Secrétaire administrative, Département de Siglé ;
 - Monsieur S. Gérard FARMA, Mle 236 068, Secrétaire administratif, Département de Soaw ;
 - Monsieur Adama BARRY, Mle 220 566 Y, Secrétaire administratif, Département de Sourgou ;
 - Monsieur Saïdou KABRE, Mle 73 835 R, Secrétaire administratif, Département de Thyou.
- #### Province du Sanguié
- Monsieur Nestor TOE, Mle 212 135 H, Secrétaire administratif, Département de Dassa ;
 - Monsieur Yaya BENGALI, Mle 105 262 A, Secrétaire administratif, Département de Didy ;
 - Monsieur M. Ibrahim SANKARA, Mle 105 283 K, Secrétaire administratif, Département de Godyr ;
 - Madame Aguirou ROUAMBA, Mle 238 045 Y, Secrétaire administratif, Département de Kordié ;
 - Monsieur Moumouni KERE, Mle 71 783 R, Secrétaire administratif, Département de Kyon ;
 - Monsieur Ernest NANA, Mle 83 940 P, Secrétaire administratif, Département de Pouni ;
 - Monsieur Boukaré KAFANDO, Mle 212 078 P, Administrateur civil, Département de Réo ;

- Monsieur Bèbè Eric HIEN, Mle 247 302 P, Secrétaire administratif, Département de Ténado ;
- Monsieur Noaga OUEDRAOGO, Mle 91 888 Y, Secrétaire administratif, Département de Zamo ;
- Monsieur Martin ZOUNDI, Mle 220 651 T, Secrétaire administratif, Département de Zawara.

Province de la Sissili

- Monsieur Salifou TRAORE, Mle 111 451 U, Officier de police, Département de Biéha ;
- Monsieur Adama OUEDRAOGO, Mle 102 412 S, Officier de Police, Département de Boura ;
- Monsieur Moctar ILBOUDO, Mle 238 025 V, Administrateur civil, Département de Léo ;
- Monsieur Tidjane OUATTARA, Mle 117 048 G, Secrétaire administratif, Département de Nebelianayou ;
- Madame Kadiatou OUAGA, Mle 212 093 N, Secrétaire administratif, Département de Niabouri ;
- Madame G. S. Delphine KONDOMBO, Mle 72 657 E, Secrétaire administratif, Département de Silly ;
- Monsieur Rémi W. SAWADOGO, Mle 74 884 K, Secrétaire administratif, Département de To.

Province du Ziro

- Monsieur Drissa KONATE, Mle 229 984 N, Secrétaire administratif, Département de Bakata ;
- Monsieur Adama BONKOUNGOU, Mle 236 064 H, Secrétaire administratif, Département de Bougnounou ;
- Monsieur Bahona SOULAMA, Mle 24 475 C, Officier de Police, Département de Cassou ;
- Monsieur Moumouni OUEDRAOGO, Mle 220 629 B, Secrétaire administratif, Département de Dalo ;
- Monsieur K. Noël SANOU, Mle 238 043 W, Secrétaire administratif, Département de Gao ;
- Monsieur André LANKOADE, Mle 238 017 X, Administrateur civil, Département de Sapouy.

Région du Centre-Sud

Province du Bazéga

- Madame T. Emilienne LANKOANDE, Mle 98 049 D, Secrétaire administratif, Département de Doulogou ;
- Monsieur Kiswendsida Fidèle NIKIEMA, Mle 200 329 X, Secrétaire administratif, Département de Gaongo ;
- Madame Minata OUEDRAOGO, Mle 212 104 N, Secrétaire administratif, Département de Ipelcé ;
- Monsieur Hamado ZEBE, Mle 105 309 D, Secrétaire administratif, Département de Kayao ;
- Monsieur Harouna KARAMBIRI, Mle 200 312 B, Administrateur civil, Département de Kombissiri ;
- Madame W. Edwige SANOU/OUEDRAOGO, Mle 96 042 E, Administrateur civil, Département de Saponé ;
- Madame Aimée Michelle OUEDRAOGO/KABORE, Mle 23 680 G, Secrétaire administratif, Département de Toécé.

Province du Nahouri

- Monsieur Antoine PARE, Mle 203 213 C, Secrétaire administratif, Département de Guiaro ;
- Monsieur Ambroise KABORE, Mle 229 871 X, Administrateur civil, Département de Po ;
- Monsieur Abdoul Kader KONFE, Mle 231 895 J, Administrateur civil, Département de Tiébélé ;
- Monsieur Adama ZERBO, Mle 229 980 E, Secrétaire administratif, Département de Zecco ;
- Monsieur Kalifa NEBIE, Mle 247 337 S, Secrétaire administratif, Département de Ziou.

Province du Zoundweogo

- Monsieur Noufou PORGO, Mle 105 282 X, Secrétaire administratif, Département de Béré ;
- Madame Salamata PITROIPA/OUEDRAOGO, Mle 23 650 Z, Secrétaire administratif, Département de Bindé ;
- Monsieur Hamidou SAWADOGO, Mle 201 128 C, Secrétaire administratif, Département de Gogo ;
- Monsieur Jean Paul KABORE, Mle 200 308 Z, Administrateur civil, Département de Gom-Boussougou ;
- Monsieur Moumini SAWADOGO, Mle 212 117 K,

- Secrétaire administratif, Département de Guiba ;
- Monsieur Tingani Florent DABONE, Mle 200 293 T, Administrateur civil, Département de Manga ;
- Monsieur Benjamin ZALVE, Mle 200 387 X, Secrétaire administratif, Département de Nobéré.

Région de l'Est

Province de la Gnagna

- Monsieur Amadou SANOGO, Mle 220 593 X, Secrétaire administratif, Département de Bilanga ;
- Monsieur Honoré Frédéric PARE, Mle 98 013 B, Administrateur civil, Département de Bogandé ;
- Monsieur Namwinbaonimé MEDA, Mle 238 056 B, Secrétaire administratif, Département de Coalla ;
- Monsieur Mwin-Come Jean Eudes SOME, Mle 203 221 U, Secrétaire administratif, Département de Liptougou ;
- Monsieur Félix Balibi BENAO, Mle 31 695 J, Officier de Police, Département de Manni ;
- Monsieur Moumouni SEYNOU, Mle 29 077 W, Officier de Police, Département de Piela ;
- Monsieur Hamidou LANKOANDE, Mle 203 245 H, Secrétaire administratif, Département de Thion.

Province du Gourma

- Monsieur Lasmané KABORE, Mle 73 644 A, Secrétaire administratif, Département de Diabo ;
- Monsieur Wendkelgda KOLOGO, Mle 238 058 P, Secrétaire administratif, Département de Diapangou ;
- Monsieur Romains KYELEM, Mle 117 046 V, Administrateur civil, Département de Fada N'Gourma ;
- Madame Julienne SOURWEMA/NIKIEMA, Mle 74 310 Z, Secrétaire administratif, Département de Matiakoali ;
- Monsieur Moussa SAVADOGO, Mle 105 288 F, Secrétaire administratif, Département de Tibga ;
- Monsieur Antoine TIENDREBEOGO, Mle 201 166 J, Secrétaire administratif, Département de Yamba.

Province de la Komandjari

- Monsieur Ousséni DEME, Mle 91 949 Z, Secrétaire administratif, Département de Bartiébourgou ;
- Monsieur Yako KORO, Mle 88 140 20 196, Adjudant, Département de Foutouri ;
- Monsieur Lallé dit Siaka YAO, Mle 220 647 H, Administrateur civil, Département de Gayéri.

Province de la Kompienga

- Monsieur Inoussa OUEDRAOGO, Mle 229 975 Y, Secrétaire administratif, Département de Madjoari ;
 - Monsieur Housséni SIDIBE, Mle 212 123 F, Administrateur civil, Département de Kompienga ;
 - Monsieur Batibé BAZIE, Mle 212 070 M, Administrateur civil, Département de Pama.
- #### Province de la Tapoa
- Monsieur Amidou KONATE, Mle 212 085 B, Administrateur civil, Département de Diapaga ;
 - Monsieur Salifou DIALLO, Mle 82 160 96 649, Adjudant-chef, Département de Botou ;
 - Monsieur Bassidiki OUATTARA, Mle 220 626 N, Administrateur civil, Département de Kantchari ;
 - Monsieur Sibiri SARAMBE, Mle 74 490 V, Secrétaire administratif, Département de Logobou ;
 - Monsieur Zoumana TRAORE, Mle 229 969 C, Secrétaire administratif, Département de Namounou ;
 - Monsieur Rasmané ZALLE, Mle 236 089 D, Secrétaire administratif, Département de Partiaga ;
 - Monsieur Narcisse Jean Jacques DEGNY, Mle 200 296 B, Secrétaire administratif, Département de Tambaga ;
 - Monsieur Abdoulaye BARRY, Mle 236 057 B, Secrétaire administratif, Département de Tansarga.

Suite page 8.



Activités du gouvernement

Suite page 7.

Région des Hauts-Bassins

Province du Houet

- Monsieur Daouda SANGARE, Mle 98 016 H, Administrateur civil, Département de Bama ;
- Monsieur Yacouba SAWADOGO, Mle 54 587 Y, Administrateur civil, Département de Bobo-Dioulasso ;
- Monsieur Saidou OUEDRAOGO, Mle 203 254 K, Secrétaire administratif, Département de Dandé ;
- Monsieur Moumouni SAGNON, Mle 220 638 L, Administrateur civil, Département de Faramana ;
- Monsieur Abdoulaye KABORE, Mle 105 269 K, Secrétaire administratif, Département de Fo ;
- Monsieur Pabéouindé OUEDRAOGO, Mle 23 602 J, Secrétaire administratif, Département de Karangasso-Sambla ;
- Monsieur Jean SARE, Mle 212 114 C, Secrétaire administratif, Département de Karangasso-Vigué ;
- Monsieur Roger TIENDREBEOGO, Mle 238 038 L, Secrétaire administratif, Département de Koundougou ;
- Madame Rahmatoul Aïcha ZOROME/KINDO, Mle 85 044 K, Secrétaire administratif, Département de Lena ;
- Madame Rasmata OUEDRAOGO, Mle 247 341 B, Secrétaire administratif, Département de Padema ;
- Madame D. Cathérine ILBOUDO/KYENDREBEOGO, Mle 105 278 V, Secrétaire administratif, Département de Peni ;
- Monsieur Paul OUEDRAOGO, Mle 203 253 W, Secrétaire administratif, Département de Satiri ;
- Monsieur Sibiri TOUGMA, Mle 200 375 C, Administrateur civil, Département de Toussiana.

Province du Kénédougou

- Monsieur Salifou SANKARA, Mle 220 639 M, Secrétaire administratif, Département de Banzon ;
- Monsieur Elie OUEDRAOGO, Mle 212 098 T, Secrétaire administratif, Département de Djigouéra ;
- Monsieur Ousmane TRAORE, Mle 91 959 N, Secrétaire administratif, Département de Kangala ;
- Monsieur Idrissa ZOROME, Mle 29 154 R, Officier de Police, Département de Kayan ;
- Monsieur David AYORO, Mle 212 058 L, Administrateur civil, Département de Koloko ;
- Monsieur D. B. Séckou OUEDRAOGO, Mle 91 919 G, Secrétaire administratif, Département de Kourinion ;
- Monsieur Boubakar RABO, Mle 247 374 T, Secrétaire administratif, Département de Kourouma ;
- Monsieur Djermité HIEN, Mle 19 26 A, Adjudant-chef major, Département de Morolaba ;
- Monsieur P. Amédée OUEDRAOGO, Mle 98 057 B, Administrateur civil, Département de N'Dorola ;
- Monsieur Valérie BAMA, Mle 91 978 T, Administrateur civil, Département de Orodra ;
- Monsieur B. Adama GUEMBRE, Mle 238 067 T, Secrétaire administratif, Département de Samoghohiri ;
- Monsieur Moussa dit Eric SAWADOGO, Mle 201 129 D, Secrétaire administratif, Département de Samorogouan ;
- Monsieur Désiré ILBOUDO, Mle 73 826 R, Secrétaire administratif, Département de Sindo.

Province du Tuyo

- Monsieur Silamane ZONGO, Mle 201 142 K, Secrétaire administratif, Département de Bekuy ;
- Madame Kaliguéta CONGO/TIENTEGA, Mle 72 603 U, Secrétaire administratif, Département de Bereba ;
- Madame Cathérine KANKOUAN, Mle 262 080 F, Secrétaire administratif, Département de Boni ;
- Madame Sambètéra KAMBIRE/HIEN, Mle 200 307 K, Secrétaire administratif, Département de Founzan ;
- Monsieur Bassoulymane OUATTARA, Mle 212 095 R, Administrateur civil, Département de Houndé ;
- Monsieur Dieudonné ZEIDA, Mle 238 031 B, Secrétaire administratif, Département de Koti ;
- Monsieur Oumarou SANDWIDI, Mle 91 920 V, Administrateur civil, Département de Koumbia.

Région du Nord

Province du Loroum

- Monsieur Sankagdia M. NABA, Adjudant-chef Major, Département de Banh ;
- Monsieur Souleymane SANON, Mle 98 034 K, Secrétaire administratif, Département de Ouindigui ;
- Monsieur Séraphin Hervé DABIRE, Mle 220 615 S, Secrétaire administratif, Département de Sollé ;
- Monsieur Siaka KONE, Mle 200 318 K, Administrateur civil, Département de Titao.

Province du Passoré

- Madame Louise Arzouma NIKIEMA, Mle 200 328 W, Administrateur civil, Département de Arbollé ;
- Monsieur Polycarpe K. ZIDA, Mle 32 445 L, Secrétaire administratif, Département de Bagaré ;
- Monsieur Adama KOUSSOUBE, Mle 105 190 K, Administrateur civil, Département de Bokin ;
- Madame Azèta SAWADOGO, Mle 105 290 U, Secrétaire administratif, Département de Gomponson ;
- Monsieur Inoussa TIENTGA, Mle 238 033 G, Secrétaire administratif, Département de Kirsi ;
- Monsieur Salifou TAO, Mle 105 294 K, Secrétaire administratif, département de La-todin ;
- Monsieur Zérôme W. SARAMBE, Mle 200 360 S, Secrétaire administratif, Département de Pilimpikou ;
- Monsieur Hamidou ZONGO, Mle 117 054 L, Administrateur civil, Département de Samba ;
- Madame Augustine YANOOGO, Mle 91 880 A, Administrateur civil, Département de Yako ;

Province du Yatenga

- Monsieur Bruno Sibiri TAMALGO, Mle 212 032 S, Secrétaire administratif, Département de Barga ;
- Monsieur Noaga Y. TIMBANGOU, Mle 103 803 C, Secrétaire administratif, Département de Kain ;
- Monsieur Décapit Jean Malgou HIEN, Mle 91 947 Z, Secrétaire administratif, Département de Kalsaka ;
- Monsieur Ratéba DAOUEGA, Mle 236 066 N, Secrétaire administratif, Département de Kossouka ;
- Monsieur Hamidou ZOUNDI, Mle 70 058 U, Secrétaire administratif, Département de Koumbri ;
- Monsieur Issa BONI, Mle 220 571 F, Secrétaire administratif, Département de Namissiguima ;
- Monsieur Bassanna KO, Mle 105 187 H, Administrateur civil, Département de Ouahigouya ;
- Monsieur Harouna SANON, Mle 200 356 S, Secrétaire administratif, Département de Oula ;
- Monsieur Mahamoudou ZABSONRE, Mle 94 375 T, Secrétaire administratif, Département de Rambo ;
- Monsieur Rasmáné ZOUNGRANA, Mle 238 018 H, Secrétaire administratif, Département de Séguénéga ;
- Monsieur Ali TRAORE, Mle 260 481 P, Secrétaire administratif, Département de Tangaye ;
- Monsieur Baowend-som Sylvestre BAGAGNIAN, Mle 212 061 R, Secrétaire administratif, Département de Thiou ;
- Monsieur Christophe OUEDRAOGO, Mle 247 335 H, Secrétaire administratif, Département de Zogoré.

Région du Plateau-central

Province du Ganzourgo

- Monsieur Boubié S. Arnaud IDO, Mle 229 965 M, Secrétaire administratif, Département de Boudry ;
- Monsieur Abdoulaye SAWADOGO, Mle 200 361 Z, Secrétaire administratif, Département de Kogho ;
- Monsieur Guibrina PACERE, Mle 220 635 N, Secrétaire administratif, Département de Meguet ;
- Monsieur Mohamed DAO, Mle 247 519 C, Administrateur civil, Département de Mogtedo ;
- Monsieur Mimitiri Tahirou OUEDRAOGO, Mle 247 340 U, Secrétaire administratif, Département de Salogo ;
- Madame A. Louise TOURE/YANKINE, Mle 78 895 A, Secrétaire administratif, Département de Zam ;
- Monsieur Christophe KABORE, Mle 98 006 D, Administrateur civil, Département de Zorgho ;
- Monsieur Moumini ZERBO, Mle 259 962 B, Secrétaire administratif, Département de Zoungou.

Province du kourweogo

- Monsieur Roland K. GUINGUERE, Mle 118 962 X, Administrateur civil, Département de Boussé ;
- Madame Adèle L. OUEDRAOGO, Mle 23 644 E, Secrétaire administratif, Département de Laye ;
- Monsieur Noël KONKOBBO, Mle 220 583 L, Secrétaire administratif, Département de Niou ;
- Madame R. Aimée OUEDRAOGO, Mle 91 602 K,

Secrétaire administratif, Département de Sourgoubila ;

- Monsieur Lucien KINDA, Mle 105 274 N, Secrétaire administratif, Département de Toeghin.
- ##### Province de l'Ouhritenga
- Monsieur Ibrahim KOUSSE, Mle 91 948 A, Secrétaire administratif, Département de Absouya ;
 - Madame Ingrid Laetícia W. KAFANDO, Mle 212 079 N, Administrateur civil, Département de Dapelgo ;
 - Madame Noëlie KABORE, Mle 88 870 T, Administrateur civil, Département de Loubila ;
 - Monsieur Inoussa TAPSOBA, Mle 200 371 K, Secrétaire administratif, Département de Nagréongo ;
 - Monsieur Silvère Y. SAWADOGO, Mle 98 036 E Secrétaire administratif, Département de Ourgou-Manega ;
 - Monsieur Idrissa KINDO, Mle 91 929 T, Administrateur civil, Département de Ziniaré ;
 - Madame Laliugueta CONGO/TIENTEGA, Mle 72 603 U, Secrétaire administratif, Département de Zitenga.

Région du Sahel

Province de l'Oudalan

- Monsieur Issa ZEBBA, Mle 21 214 C, Secrétaire administratif, Département de Déou ;
- Monsieur Pierre W. KOANDA, Mle 238 022 F, Administrateur civil, Département de Gorom-Gorom ;
- Monsieur Abdoulaye TRAORE, Mle 91 936 Y, Secrétaire administratif, Département de Markoye ;
- Monsieur Patice Sigapinda KABORE, Mle 27 661 N, Officier de police, Département de Oursi ;
- Monsieur François Kouka SAWADOGO, Mle 13 854 U, Officier de police, Département de Tin-Akoff ;

Province du Seno

- Monsieur Oumarou SINARE, Mle 106 122 X, Secrétaire administratif, Département de Bani ;
- Monsieur Tiébilé GANOU, Mle 91 985 E, Administrateur civil, Département de Dori ;
- Monsieur Luc W. T. D HIEN, Mle 238 066 R, Secrétaire administratif, Département de Falagoutou ;
- Monsieur Salif NANDEBEGA, Mle 116 925 S, Secrétaire administratif, Département de Gorgadji ;
- Monsieur Allassane Cheick KIRAKOYA, Mle 105 275 X, Secrétaire administratif, Département de Sampelga ;
- Monsieur Sylvain BICABA, Mle 57 732 N, Officier de police, Département de Seytenga.

Province du Soum

- Monsieur Wendpouiré Théophile ZONGO, Mle 212 042 F, Secrétaire administratif, Département de Arbinda ;
- Monsieur Xavier BAKO, Mle 238 081 X, Secrétaire administratif, Département de Baraboulé ;
- Monsieur Pascal BOUDA, Mle 116 974 B, Secrétaire administratif, Département de Diguel ;
- Monsieur M. Lamine TRAORE, Mle 238 008 U, Administrateur civil, Département de Djibo ;
- Monsieur Issouf NADEMBEGA, Mle 212 460 M, Secrétaire administratif, Département de Kelbo ;
- Monsieur Adama SAOUADOGO, Mle 91 889 Z, Secrétaire administratif, Département de Koutougou ;
- Monsieur Sibiri Claude MANDE, Mle 91 877 Y, Secrétaire administratif, Département de Nassoumbou ;
- Monsieur Regma ZONGO, Mle 116 937 L, Secrétaire administratif, Département de Pobé-Mengao ;
- Monsieur Salif OUEDRAOGO, Mle 203 256 E, Secrétaire administratif, Département de Tongomayel.

Province du Yagha

- Monsieur Wend Dabo Francis OUEDRAOGO, Mle 203 211 H Secrétaire administratif, Département de Boundore ;
- Monsieur Braïman BAYOULOU, Mle 211 751 L, Officier de police, Département de Mansila ;
- Monsieur Félix OUEDRAOGO, Mle 212 100 E, Administrateur civil, Département de Sebba ;
- Monsieur Fiè Denis TRAORE, Mle 220 646 K, Secrétaire Administratif, Département de Solhan ;
- Monsieur Moussa Jérôme KABORE ; Mle 82 196 799, Adjudant-chef major, Département de Tankougou-nadié ;
- Monsieur Abdou GUEBRE, Mle 84 180 97 655, Adjudant-chef, Département de Titabe.

Région du Sud-Ouest

Province de la Bougouriba

- Monsieur Hamado RAMDE, Mle 201 162 N, Secrétaire administratif, Département de Bondigui ;

Suite page 9.



Activités du gouvernement

Suite page 8.

– Monsieur Adama BIDIGA, Mle 238 001 J, Administrateur civil, Département de Diébougou ;

– Monsieur Aboubacar, YAMEOGO Mle 116 990 W, Secrétaire administratif, Département de Dolo ;

– Monsieur Aloys OUANGO, Mle 203 225 L, Secrétaire administratif, Département de Nioronoro ;

– Monsieur Salfou OUEDRAOGO, Mle 116 987 R, Secrétaire administratif, Département du Tiakoura.

Province du Ioba

– Monsieur M. dit Moussa SOMA, Mle 247 535 A, Administratif civil, Département de Dano ;

– Monsieur Silas NACANABO, Mle 212 088 D, Administratif civil, Département de Dissin ;

– Monsieur B. Olivier BATIONO, Mle 220 611 Z, Secrétaire administratif, Département de Gueguere ;

– Monsieur Yacouba BARRO, Mle 116 973 R, Secrétaire administratif, Département de Koper ;

– Monsieur Amadou KABORE, Mle 201 119 H, Secrétaire administratif, Département de Niogo ;

– Monsieur Issaka KABORE, Mle 212 457 K, Secrétaire administratif, Département de Oronkua ;

– Monsieur Mahamadi SAWADOGO, Mle 220 598 T, Secrétaire administratif, Département de Ouessa ;

– Monsieur Kassoum SO, Mle 201 152 Z, Secrétaire administratif, Département de Zambo.

Province du Nounbiel

– Monsieur Daouda GANNO, Mle 200 304 T, Administrateur civil, Département de Batié ;

– Monsieur Michel D. P. YELEMOU, Adjudant-chef major, Département de Boussoukoulou ;

– Monsieur Eric KONATE, Mle 91 952 R, Secrétaire administratif, Département de Kpuere ;

– Monsieur Sibiri NEBIE, Mle 203 248 F, Secrétaire administratif, Département de Legmoine ;

– Monsieur Albert OUIYA, Mle 212 020 S, Secrétaire administratif, Département de Midebdo ;

Province du PONI

– Monsieur Soumaïla SANON, Mle 220 595 V, Secrétaire administratif, Département de Bouroum-Bouroum ;

– Monsieur Amadou TRAORE, Mle 229 986 U, Secrétaire administratif, Département de Boussera ;

– Monsieur Passiguyele OUEDRAOGO, Mle 29 192 G, Officier de police, Département de Djigoué ;

– Monsieur Drissa HEMA, Mle 105 184 R, Administratif civil, Département de Gaoua ;

– Monsieur T. Djibril TOU, Mle 220 645 Z, Secrétaire administratif, Département de Gombolou ;

– Monsieur Robert KOUDOUYOU, Mle 105 276 H, Administratif civil, Département de Kampti ;

– Monsieur Laambila Auguste Anselme OUEDRAOGO, Mle 203 251 B, Secrétaire administratif, Département de Loropeni ;

– Monsieur Amado BIKIENGA, Mle 91 956 B, Secrétaire administratif, Département de Malba ;

– Monsieur Gnillé Hervé KONKORA, Mle 24 533 V, Officier de police, Département de Nako ;

– Monsieur Yawal Maurice BADO, Mle 105 177 X, Secrétaire administratif, Département de Perignan.

1. A. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

– Monsieur Abdoulaye ZONGO, Mle 75 297 K, Ministre Plénipotentiaire, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur général adjoint du Protocole d'Etat ;

– Monsieur Karim Ouépia IDOGO, Mle 105 154 H, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Premier Conseiller, Conseiller juridique auprès du Consulat général du Burkina Faso à Abidjan ;

– Monsieur Augustin COULIBALY, Mle 53 578 C, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances.

1. B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

– Monsieur Noaga KANLA, Mle 25 752 Y, Inspecteur de la jeunesse et des sports, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Soumaïla BITIBALE, Mle 118 940 C, Enseignant-Chercheur, 1ère catégorie, 6ème échelon, est nommé Conseiller technique ;

– Monsieur Abdoulaye TRAORE, Mle 238 637 C, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de l'insertion professionnelle et de l'emploi ;

– Monsieur Pascal OUEDRAOGO, Mle 225 917 W,

Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur du suivi des actions d'insertion professionnelle et de l'emploi ;

– Monsieur Massi dit Bertin TRAORE, Mle 246 752 E, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, est nommé Directeur de l'économie informelle ;

– Monsieur Barnabé BADOLO, Mle 208 100 J, Economiste planificateur, 1ère catégorie, 4ème échelon, est nommé, Directeur de la coordination des projets et programmes ;

– Monsieur Bouakarou GNESSIEN, Mle 117 523 H, Ingénieur des travaux statistiques, 1er grade, 2ème échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;

– Monsieur Fousseini BELEM, Mle 237 917 H, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur du suivi de l'éducation et de la capitalisation ;

– Monsieur Ilyasse SAWADOGO, Mle 104 286 V, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;

– Madame Adissa DIALLO/LBOUDO, Mle 220 377 P, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1ère classe, 2ème échelon, est nommée Directrice de la prospective et de la planification opérationnelle ;

– Monsieur Salifou KABORE, Mle 117 350 W, Conseiller de jeunesse d'éducation permanente, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Chargé d'études ;

– Monsieur Bakary MILLOGO, Mle 36 352 Y, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P3, 3ème classe, 1er échelon, est nommé Chargé d'études ;

– Madame Irène Ida Odette ZEBKA/KAM, Mle 33 240 T, Attachée en droits humains, 1ère classe, 8ème échelon, est nommée Chargé d'études.

1. C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

– Monsieur Martin SANOU, Mle 46 406 N, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Conseiller technique de la Secrétaire d'Etat chargée des Affaires sociales, des personnes vivant avec un handicap et de la lutte contre l'exclusion ;

– Monsieur Sansan Victor Bountounonté HIEN, Mle 46 388 D, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Secrétaire permanent du Conseil national pour l'enfance ;

– Monsieur Zébo Salif ZERBO, Mle 11 395 E, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;

– Madame Bintou ZAMPALIGRE/OUEDRAOGO, Mle 15 998 M, Administrateur des affaires sociales, est nommée Inspecteur technique des services ;

– Madame Halimata SAVADOGO/OUEDRAOGO, Mle 18 688 K, Administrateur civil, 2ème classe, 8ème échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;

– Madame Patricia ZAÏDA/BAMBARA, Mle 26 957 F, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 12ème échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;

– Monsieur Paul KINDA, Mle 51 985 L, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;

– Monsieur Léonard SAVADOGO, Mle 21 413 T, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur général de l'Institut national de formation en travail social (INFTS) ;

– Madame Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA, Mle 220 410 Z, Conseiller d'éducation féminine, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice générale de la protection et de la promotion de la femme ;

– Monsieur Koudbi Jérôme YAMEOGO, Mle 26 964 L, Administrateur des affaires sociales, catégorie A1, 12ème échelon, est nommé Directeur général de l'encadrement et de la protection de l'enfant et de l'adolescent ;

– Monsieur Lucien YANOGO, Mle 43 805 R, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille du Sahel ;

– Madame Solange SOME/SOMDA, Mle 43 788 S, Administrateur des affaires sociales, 1er grade, 5ème échelon, est nommée Directrice provinciale de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille du Houet ;

– Monsieur Joseph TOE, Mle 51 703 A, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille du Ioba ;

– Monsieur Atcho Albert SOME, Mle 51 701 F, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité

nationale et de la famille du Nounbiel ;

– Monsieur Drissa TOU, Mle 82 022 L, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Poni.

1. D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

– Monsieur Sombenome SABA, Mle 24 242 S, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur régional du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique de la Boucle du Mouhoun ;

– Monsieur Pingaté LAMIEN, Mle 47 797 J, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique des Cascades ;

– Monsieur Zakaria Mamadou BAÏLE, Mle 20 258 R, Inspecteur des eaux et forêts, catégorie A1, 14ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Centre ;

– Monsieur Ousmane DEMBELE, Mle 22 482 E, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Centre-est ;

– Madame Mariam DOUMBA/ZOUNDI, Mle 31 934 L, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 6ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Centre-Nord ;

– Monsieur Nebila Jérémie NAGALO, Mle 46 070 U, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Centre-Ouest ;

– Madame Gèneviève Joséphine TIOYE/ZABRE, Mle 16 088 K, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 10ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Centre-Sud ;

– Monsieur Barnabé KABORE, Mle 046 082 U, Inspecteur des eaux et forêts, catégorie A, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique de l'Est ;

– Monsieur Tigasse Anakouba BASSORROBOU, Mle 41 679 A, Inspecteur des eaux et forêts, catégorie A2, 14ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique des Hauts-Bassins ;

– Monsieur Moctar SANOGO, Mle 46 071 B, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Nord ;

– Madame Haoua FOFANA, Mle 47 792 P, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Plateau-Central ;

– Monsieur Andéma KABRE, Mle 25 024 D, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Sahel ;

– Monsieur Simon DRABO, Mle 24 234 H, Inspecteur des eaux et forêts, catégorie A1, 9ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Sud-Ouest.

1. E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

– Monsieur Ayouba ZONGO, Mle 238 596 L, Technicien supérieur de cinéma et de l'audiovisuel, 1ère classe, 2ème échelon est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme des Balé ;

– Monsieur Ahmed OUEDRAOGO, Mle 238 610 X, Technicien supérieur de musée, 1ère classe, 2ème échelon est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Bam ;

– Monsieur Augustin KAHOUN, Mle 76 157 C, Assistent des affaires culturelles, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du Tourisme des Banwa ;

– Monsieur Sinaly DJIBO, Mle 116 907 D, Technicien supérieur de musée, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Ganzouroug ;

Suite page 16.



Avis de recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police

COMMUNIQUE N°2016-0023/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de vingt-trois (23) ans au moins et de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires d'un diplôme de Maîtrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Commissaires de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme de Maîtrise ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieu de réception : École Nationale de Police.

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. La phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité consiste en :

Un test de niveau comprenant :

– une épreuve de dissertation sur un sujet de culture générale, notée sur 20, durée 3 heures, coefficient 2 ;

– une épreuve pratique d'informatique, notée sur 20, coefficient 1.

une épreuve orale sur un sujet de culture générale devant un jury, notée sur 20, coefficient 2.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives de présélection sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée, quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés que seuls les cents (100) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'Académie de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité de Commissaires de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National

Avis de recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin

COMMUNIQUE N°2016-0024/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin, au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEP) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Assistants de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme du BEPC ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieux de réception : École Nationale de Police, Stade du 4 Août et stade Dr Issoufou Joseph Conombo (ex stade municipal de Ouagadougou).

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité consistent en un test de niveau qui comprend :

une épreuve de rédaction notée sur 20, durée une (01) heure, coefficient 2 ;

une épreuve d'étude de texte notée sur 20, durée deux (02) heures, coefficient 3.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés, que seuls les cinq mille (5000) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'École Nationale de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité d'Assistants de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National



Avis de recrutement

Poste: Nigeria - Coordonnateur administratif - Abuja

Description

Sites: Abuja, avec des déplacements fréquents à Maiduguri

Date de début: 08/01/2016 (sous réserve de financement) Durée: 3 mois, renouvelable

A propos de la mission:

Solidarités International (SI) n'a pas été actif au Nigeria dans le passé et a donc une expérience limitée dans le pays. SI a envoyé une première équipe d'exploration au Nigeria (États du Nord-Est) pendant trois semaines en Avril. Une présence continue des cadres supérieurs a été maintenue depuis la mi-mai dans l'Etat de Borno et Abuja. En outre, l'enregistrement SI au Nigeria est en cours avec l'aide d'un avocat local.

SI stratégie d'urgence à trois pattes:

Une intervention multisectorielle dans les salles les plus vulnérables / quartiers de la ville de Maiduguri et périphérie: axée sur les personnes déplacées dans les communautés d'accueil et inspiré de l'approche «de voisinage», cet axe permettrait la mise en œuvre de la non-couverture, l'aide de la vulnérabilité et axée sur la zone-mesure. Sur scène plus tard, cette approche pourrait également passer à un soutien précoce de récupération.

Une capacité d'urgence multisectorielle d'évaluation dans les zones gouvernementales locales à distance (AGL): RRM-inspiré, et en prenant en considération l'état de Borno liées situation de sécurité et d'accès, cet axe permettrait la fourniture de béton, réponse-dimensionnement des données orientées vers la communauté humanitaire, en forte coordination avec la cartographie et de coordination des acteurs (base de données OCHA, OIM, Intersos base de données de cartographie interactive).

mécanisme de réponse rapide des personnes déplacées des camps comme à l'extérieur Maiduguri: suite à l'axe d'évaluation, SI vise à couvrir les besoins de base des poches de populations déplacées et non déplacées dans Borno LGAs les plus touchés, dans l'achèvement de la couverture d'un tir actuelle du CICR.

Organisation de la mission

La mission a une coordination basée à Abuja, composé d'un chef de mission, un coordinateur administratif et un coordonnateur du programme. Le projet sera basé à Maiduguri et mis en œuvre par un gestionnaire de projet expatrié, avec un coordinateur de terrain, ainsi qu'un support d'un mois à partir d'un coordonnateur de REPAS. L'équipe de soutien sera composé à Maiduguri d'un administrateur et un coordinateur logistique.

A propos de l'emploi

Le coordonnateur administratif dirigera et coordonnera tous les services financiers associés à la mission administrative, comptable et.

Il / elle participera à la définition des ressources humaines de la politique de Solidarités International, et veiller à ce qu'il est suivi.

En tant que coordinateur, il est responsable de l'équilibre financier de la mission.

Il / elle devra surveiller le respect des Solidarités procédures administratives et les procédures des donateurs, ainsi que les lois du pays dans lequel a lieu l'intervention.

Il / elle est le point de référence de la mission, et le lien entre le siège et la mission pour toutes les questions administratives.

Contexte spécifique du poste:

SI trois stratégie opérationnelle pliée est divisée a été pensé pour adapter à l'évolution du contexte et de l'accès. Il permettra d'équilibrer une intervention directe dans les zones accessibles (Maiduguri de la ville) et les opérations à distance à travers un réseau de collaborateurs en AGL non couverts extérieurs, avec des mouvements ad hoc potentiels des expatriés sur place, seraient les conditions de sécurité le permettra pas.

Cette stratégie prend en compte les contraintes de compte d'accès, les restrictions de sécurité, les questions de logistique et de la sensibilité des différentes parties prenantes.

Dans cette phase d'ouverture et opérationnalisation, le coordonnateur administratif sera basé à Abuja avec des mouvements fréquents à Maiduguri. Il / Elle aura pour but de mettre en place le cadre administratif global de la mission, en mettant l'accent sur trois priorités initiales:

- Mettre en œuvre toutes les dispositions financières de nécessaires: ouverture de compte bancaire, les procédures de gestion de trésorerie, d'autres modalités de transfert d'argent.

- Mise en place et mettre en œuvre le cadre des ressources humaines de la mission, et de soutenir fermement la phase de recrutement pour les deux ministères chargés des programmes et de soutien.

- Soutenir directement la fois directeur administratif de Maiduguri et le coor-

donnateur de la logistique dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs. Votre profil

Formation et expérience

L'enseignement technique ou une expérience significative dans le secteur administratif et financier

L'expérience antérieure en tant que coordinateur d'administration (1 an) une condition préalable

expérience en tant que gestionnaire d'administration de base (1 an) une condition préalable

Expérience dans l'ouverture de la mission, de préférence dans le SI, apprécié

Connaissances et compétences techniques

Expertise sur l'ouverture de la banque et de la gestion de trésorerie très appréciée

Bon et l'écriture éprouvée et parlait anglais sont nécessaires

Les compétences transférables

Les compétences transférables dans la logistique apprécié

La connaissance et l'expérience de la région du bassin du lac Tchad apprécié

Qualités:

Multi-projet d'expérience de support

Solides compétences interpersonnelles

Skill capacité de transfert très appréciée

capacités d'anticipation et d'auto-organisation

capacité de travail Grande et gestion du stress

Capacité à travailler dans des environnements complexes et volatils

Processus de demande

S'il vous plaît envoyez-nous votre CV et lettre de motivation en anglais. seules les demandes CV ne seront pas considérées.

NB: La vacance peut fermer avant la date limite. Merci de votre compréhension

Abuja conditions de vie

Abuja est la capitale fédérale du Nigeria. Il est situé dans le centre du Nigeria dans le Territoire de la capitale fédérale (FCT). Le climat est classé comme tropical humide et sec avec une saison chaude des pluies d'Avril à Octobre et une saison sèche chaude entre Novembre et Mars.

Hébergement à Abuja est dans l'hôtel avec accès Internet, restaurant, AC, eau chaude et un service de blanchisserie. Il n'y a pas de bureau pour le moment, mais le travail peut être fait à partir de l'hôtel ou dans l'un des nombreux bars tranquilles avec connexion Internet présent dans la ville.

Le niveau de menace pour la sécurité est très limitée dans Abuja et la ville ne connaît pas les mêmes problèmes que les autres zones urbaines du Nigeria. Principaux risques sont accident de la route, en raison de la conduite rapide et pas très disciplinée, et le paludisme. La criminalité est très faible et la communauté des expatriés est pas identifié comme une cible spécifique.

secteur humanitaire étant petit à Abuja, la vie d'expatrié humanitaire limitée, mais d'autre part, la vie sociale externe peut être très agréable grâce à la menace de sécurité faible et la présence de plusieurs restaurants, bars, parcs, clubs, gymnase et des piscines.

Nous offrons

SI vous offrira:

Un emploi salarié: selon expérience de 2000 euros brut par mois, plus 10% l'allocation de congé annuel payé par mois, et un mensuel Per Diem de 750 USD.

La couverture sociale et médicale: Expatriés bénéficient d'un forfait d'assurance qui rembourse toutes les dépenses de soins de santé (y compris les frais médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires et les frais ophtalmologiques, rapatriement) et un système de protection sociale, y compris les risques de guerre. vaccination essentielle et de traitement antipaludique coûts sont remboursés.

Pour de plus amples informations sur le SI, s'il vous plaît consulter notre site web: <http://www.solidarites.org/en/>

Contact: Pauline carterie, Recruitment & Officer Suivre Up

Fonctions Autre, Encadrement, Direction, Organisation, Administration, Ressources Humaines, Technicien spécialiste

Activités Economie, Finance, Administration

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Nigeria

Contrat CDD

Postuler en ligne https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=P11FK026203F3VQB6G8N8NQ9&nPostingTargetID=18027

Date de fin de validité 31/07/2016



Jobs Campus



Avis de recrutement

Poste: Nigeria – Chef de Mission

Location/Pays: Afrique, Nigeria

Date limite de dépôt des dossiers : 31/07/2016

Description :

A propos de la mission:

Solidarités International (SI) n'a pas été actif au Nigeria dans le passé et a donc une expérience limitée dans le pays. SI a envoyé une première équipe d'exploration au Nigeria (États du Nord-Est) pendant trois semaines en Avril. Une présence continue des cadres supérieurs a été maintenue depuis la mi-mai dans l'Etat de Borno et Abuja. En outre, l'enregistrement SI au Nigeria est en cours avec l'aide d'un avocat local.

SI stratégie d'urgence à trois pattes:

Une intervention multisectorielle dans les salles les plus vulnérables / quartiers de la ville de Maiduguri et périphérie: axée sur les personnes déplacées dans les communautés d'accueil et inspiré de l'approche «de voisinage», cet axe permettrait la mise en œuvre de la non-couverture, l'aide de la vulnérabilité et axée sur la zone-mesure. Sur scène plus tard, cette approche pourrait également passer à un soutien précoce de récupération.

Une capacité d'urgence multisectorielle d'évaluation dans les zones gouvernementales locales à distance (AGL): RRM-inspiré, et en prenant en considération l'état de Borno liées situation de sécurité et d'accès, cet axe permettrait la fourniture de béton, réponse-dimensionnement des données orientées vers la communauté humanitaire, en forte coordination avec la cartographie et de coordination des acteurs (base de données OCHA, OIM, Interops base de données de cartographie interactive).

mécanisme de réponse rapide des personnes déplacées des camps comme à l'extérieur Maiduguri: suite à l'axe d'évaluation, SI vise à couvrir les besoins de base des poches de populations déplacées et non déplacées dans Borno LGAs les plus touchés, dans l'achèvement de la couverture d'un tir actuelle du CICR.

Organisation de la mission

La mission a une coordination basée à Abuja, composé d'un chef de mission, un coordinateur administratif et un coordonnateur du programme. Le projet sera basé à Maiduguri et mis en œuvre par un gestionnaire de projet expatrié, avec un coordinateur de terrain, ainsi qu'un support d'un mois à partir d'un coordonnateur de REPAS. L'équipe de soutien sera composé à Maiduguri d'un administrateur et un coordinateur logistique.

A propos de l'emploi

Le chef de mission est le représentant officiel de Solidarités International dans un pays ou dans une partie d'un pays en fonction de la découpe a décidé.

S / Il est en charge du bon déroulement de la mission.

S / Il propose une stratégie de mission, en fonction du contexte géopolitique et humanitaire, et assure sa mise en œuvre une fois qu'il a été validé.

S / Il surveille les projets, veillant à ce qu'ils progressent conformément à la charte Solidarités International et le respect des procédures internes et contractuelles.

S / Il mobilise les ressources matérielles et financières nécessaires pour les programmes à exécuter efficacement et supervise l'administration de ces ressources.

S / Il coordonne les équipes en place et assure leur sécurité sur la mission.

S/He is the direct liaison pour Solidarités International HQ.

Contexte spécifique du poste:

SI trois stratégie opérationnelle plié est divisée a été pensé pour adapter à l'évolution du contexte et de l'accès. Il permettra d'équilibrer une intervention directe dans les zones accessibles (Maiduguri de la ville) et les opérations à distance à travers un réseau de collaborateurs en AGL non couverts extérieurs, avec des mouvements ad hoc potentiels des expatriés sur place, seraient les conditions de sécurité le permettra pas.

Cette stratégie prend en compte les contraintes de compte d'accès, les restrictions de sécurité, les questions de logistique et de la sensibilité des différentes parties prenantes.

Dans cette phase d'ouverture et opérationnalisation, le chef de mission sera d'ancrer la présence SI au Nigeria le long de 3 priorités:

Superviser et encadrer la mise en œuvre de la première ronde d'opérations dans l'Etat de Borno, selon les normes humanitaires SI. Le chef de mission sera spécifiquement garantir l'approche participative et l'inclusion communautaire de l'intervention.

Développer l'accès et la sensibilisation des équipes SI dans les zones non couvertes de l'Etat de Borno, y compris à travers les relations et les négociations avec toutes les parties prenantes.

Développement de la visibilité et de la représentation SI au sein des plates-formes de coordination, les clusters et la communauté des donateurs.

Le chef de mission devra réajuster la stratégie opérationnelle en fonction des évolutions contextuelles, et de maintenir une forte coordination interne avec la mission SI au Cameroun (Yaoundé et du Nord Cameroun) et de la représentation au Tchad (Ndjamena), dans le but de développer conjointement une humanitaire régionale stratégie.

Votre profil

Formation et expérience

niveau des études supérieures post dans la gestion de projet humanitaire et / ou sciences politiques

Minimum 2 ans d'expérience en tant que chef de mission

expérience en tant que coordinateur de terrain souhaitable

Expérience dans la mission d'ouverture et de contexte d'urgence hautement souhaitable

Connaissances et compétences techniques

Expertise en matière de gestion de l'accès humanitaire est une condition préalable

Bonne connaissance sur le cycle de gestion de projet, de la conception à la surveillance

Bon et l'écriture éprouvée et parlait anglais sont nécessaires

Les compétences transférables

Les compétences transférables dans le programme apprécié

Bonne connaissance et l'expérience de la région du bassin du lac Tchad apprécié

Qualités:

Représentation, communication et les relations interpersonnelles

Anticipation, la prise de décision et l'initiative des capacités

capacité de travail Grande et gestion du stress

Capacité à travailler dans des environnements complexes et volatils

Processus de demande

S'il vous plaît envoyez-nous votre CV et lettre de motivation en anglais. seules les demandes CV ne seront pas considérées.

NB: La vacance peut fermer avant la date limite. Merci de votre compréhension

Abuja conditions de vie

Abuja est la capitale fédérale du Nigeria. Il est situé dans le centre du Nigeria dans le Territoire de la capitale fédérale (FCT). Le climat est classé comme tropical humide et sec avec une saison chaude des pluies d'Avril à Octobre et une saison sèche chaude entre Novembre et Mars.

Hébergement à Abuja est dans l'hôtel avec accès Internet, restaurant, AC, eau chaude et un service de blanchisserie. Il n'y a pas de bureau pour le moment, mais le travail peut être fait à partir de l'hôtel ou dans l'un des nombreux bars tranquilles avec connexion Internet présent dans la ville.

Le niveau de menace pour la sécurité est très limitée dans Abuja et la ville ne connaît pas les mêmes problèmes que les autres zones urbaines du Nigeria. Principaux risques sont accident de la route, en raison de la conduite rapide et pas très disciplinée, et le paludisme. La criminalité est très faible et la communauté des expatriés est pas identifié comme une cible spécifique.

secteur humanitaire étant petit à Abuja, la vie d'expatrié humanitaire limitée, mais d'autre part, la vie sociale externe peut être très agréable grâce à la menace de sécurité faible et la présence de plusieurs restaurants, bars, parcs, clubs, gymnase et des piscines.

Nous offrons

SI vous offrira:

Un emploi salarié: selon expérience de € 2.300 brut par mois, plus 10% l'allocation de congé annuel payé par mois, et un mensuel Per Diem de 750 USD.

La couverture sociale et médicale: Expatriés bénéficient d'un forfait d'assurance qui rembourse toutes les dépenses de soins de santé (y compris les frais médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires et les frais ophtalmologiques, rapatriement) et un système de protection sociale, y compris les risques de guerre. vaccination essentielle et de traitement antipaludique coûts sont remboursés.

Pour de plus amples informations sur le SI, s'il vous plaît consulter notre site web:<http://www.solidarites.org/en/>

Contact: Pauline carterie, Recruitment & Officer Suivre Up

Fonctions Communication, Coordination, Gestion de projet, Encadrement, Direction, Etudes, Recherche, Organisation, Administration, Ressources Humaines, Technicien spécialiste

Activités Agriculture, Environnement, Appui institutionnel, Décentralisation, Autre, Droit, Economie, Finance, Administration, Génie civil, Hydraulique, Informatique, Communication, Logistique, Mécanique, Ressources Humaines

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Nigeria

Contrat CDD

Postuler en ligne https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=P1IFK026203F3VBQB6G8N8NQ9&nPostingTargetID=17723

Date de fin de validité

31/07/2016



Jobs Campus



Avis de recrutement

Poste: Le recrutement de deux consultants internationaux pour l'étude sur la participation des femmes dans les gouvernements locaux en Afrique.

Lieu : Addis Ababa, ETHIOPIE

Date limite de candidature : 18-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)

Type de contrat : contrat individuel

Niveau du poste : International Consultant

Langues requises : Anglais

Date de commencement : (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer)

31-Jul-2016

Durée du contrat initial: 36 jours working

Durée prévue de la mission : 36 jours ouvrables

Historique

La Commission de l'Union africaine (CUA), avec l'appui technique du Centre de services Programme de développement régional des Nations Unies pour l'Afrique (PNUD-RSCA) par l'intermédiaire du Bureau du Président, met en œuvre le projet de construction d'un environnement favorable pour l'autonomisation économique des femmes et la participation politique en Afrique, ci-après dénommé projet. Le projet vise à opérationnaliser UA Valeurs partagées Instruments sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, tels que la Charte africaine des droits et des droits des peuples, le Protocole relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo), la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les sexes, et la Décennie de la femme africaine 2010-2020. En outre, le projet est conforme à l'ordre du jour des Nations Unies 2030, l'ordre du jour de l'UA 2063, l'UA STC n° 8 mandat sur la gouvernance locale, la Charte de l'UA sur les valeurs et les principes de la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local, les instruments institutionnels du PNUD, y compris l'égalité des sexes Stratégie pour l'égalité 2014-2017, ainsi que les accords des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration de Beijing et du Programme d'action, et les objectifs de développement durable. La plupart des pays africains sont parties à ces engagements.

Devoirs et responsabilités

Ceci est une mission de courte durée pour entreprendre une étude de bureau et cinq études de cas de pays. Le projet nécessite deux consultants, un expert en matière de gouvernance locale et un dans le genre et l'égalité des sexes, qui collaboreront en équipe pour compléter les livrables requis. Les consultants effectueront des recherches documentaires pour le fond et le contexte, suivi par des études de cas détaillées dans cinq pays d'Afrique. Le rapport de la recherche documentaire et l'étude sur le terrain sera ensuite présenté pour validation à une réunion d'experts. Il est donc prévu que les consultants tireront de la littérature et de l'information ainsi que l'étude sur le terrain existant dans les pays sélectionnés. La sélection des pays sera guidé par le PNUD et l'UA représentation géographique de chacune des cinq sous-régions. Les consultants devraient:

- Élaborer des critères de sélection des exemples de cas pour démontrer les principales initiatives et résultats des interventions par le choix des pays en Afrique, visant à promouvoir la participation des femmes dans la gouvernance locale et le développement local. Les critères proposés feront partie du rapport initial soumis au PNUD.

Compétences

Compétences fonctionnelles:

- compétences publiques Excellentes parlants et de présentation;
- Possibilité de définir une argumentation cohérente dans les présentations et les interactions de groupe;
- Capacité à communiquer couramment avec les différentes parties prenantes (société civile, les autorités gouvernementales, les communautés locales, le personnel du projet).

Les compétences de base:

- Preuve d'intégrité en modélisant les valeurs de l'ONU et des normes éthiques;
- Favoriser la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD;
- Affiche culturelle, le sexe, la religion, la race, la nationalité, et la sensibilité à l'âge et la capacité d'adaptation;
- Traite tous les gens assez sans favoritisme;
- Remplit toutes les obligations de la sensibilité de genre avec une tolérance zéro pour le harcèlement sexuel.

Qualifications et expériences requises

Éducation:

- Diplôme d'études supérieures en administration publique, les politiques publiques, les études de développement, droit, sciences politiques, études de genre ou domaine connexe. Un doctorat dans le domaine concerné est préférable.

De l'expérience:

- Pour le Gender Studies Expert Consultant: Minimum 7 ans d'expérience directement

pertinente dans le domaine de l'égalité. L'expérience dans la promotion de l'égalité des sexes dans la gouvernance et la gouvernance locale particulièrement préférée;

- Pour la section locale Consultant Expert Gouvernance: Minimum 7 ans d'expérience directement pertinente dans le domaine de la gouvernance locale en Afrique. L'expérience dans la promotion de l'égalité des sexes et l'accès inclusif dans le gouvernement local préféré;
- Expérience de travail avec le PNUD et la familiarité avec son mandat et le travail dans le genre, la gouvernance locale et le développement local. expérience similaire avec d'autres agences de l'ONU et des organisations internationales de développement est un fort avantage;
- Expérience dans la formulation des stratégies et politiques de développement;
- Pour les deux consultants: Expérience en post-conflit / contextes de transition sera un atout supplémentaire. L'expérience et les antécédents des travaux de recherche et de l'examen et de compiler des rapports techniques avec le gouvernement et les institutions internationales requises.

Langue et d'autres compétences :

- Excellente écriture, l'édition et les compétences en communication orale en anglais est essentiel;
- La connaissance du français sera un atout supplémentaire;
- Possibilité de définir une argumentation cohérente dans les présentations et les interactions de groupe;
- Capacité à communiquer couramment avec les différentes parties prenantes (société civile, les autorités gouvernementales, les communautés locales, le personnel du projet);
- Compétences informatiques: commande complète des applications Microsoft (Word, Excel, PowerPoint) et des applications Internet communes nécessaires;

Application Instruction:

Télécharger la fois TOR et IC formulaire à partir du lien suivant Proposition de soumission: http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=31036;
Suivre strictement les instructions indiquées dans le formulaire de soumission IC téléchargé ci-après; et
Groupe de personnes et / ou les entreprises ne sont pas admissibles à cette mission de conseil (ouvert uniquement pour le consultant individuel)

Documents requis:

Les propositions suivantes doivent être préparés selon les IC Proposition Instructions de soumission. Les propositions doivent être soumises au plus avant la date limite d'application 18 Juillet, 2016 par l'intermédiaire du PNUD Ethiopie adresse e-mail sécurisé: procurement.et@undp.org

- Proposition technique en pdf sous le nom de fichier: RSC-IC-2016-024 - TP - [insérer votre nom];
- Proposition financière en format pdf sous le nom de fichier: RSC-IC-2016-024 - FP - [insérer votre nom];
- S'il vous plaît noter que ces propositions seront soumises à l'e-mail sécurisé désigné en deux fichiers, mais dans un e-mail, sauf si les deux fichiers sont supérieurs à la taille du fichier 9MB.

Important Note:

- Le candidat uniquement par téléchargement CV à ce site d'emploi ne sera pas considérée. Au lieu de cela, les deux propositions techniques et financières doivent être soumises au courrier électronique sécurisé PNUD: procurement.et@undp.org.
 - Ces consultants en perspective qui ne parviennent pas à soumettre les deux propositions techniques et financières selon le format standard et à l'e-mail sécurisé désigné ne seront pas davantage pris en compte pour l'évaluation.
 - S'il vous plaît regrouper tous vos documents dans le document PDF unique que le système ne permet de télécharger un maximum d'un document.
- En soumettant vos propositions à procurement.et@undp.org ~V être sûr que votre ligne de sujet du courriel est RSC-IC-2016-024 afin de laisser notre bureau localiser facilement vos propositions respectives de courrier électronique sécurisé et être pris en compte dans les évaluations ultérieures.

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org



Avis de recrutement

Poste: Analyste National en Droits de l'Homme –Base de données
Lieu : Kinshasa, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Date limite de candidature : 12-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)
Catégorie supplémentaire : Développement Durable et Réduction de la Pauvreté
Type de contrat : TA Local
Niveau du poste : NO-A
Langues requises : Français
Date de commencement : (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer)
01-Aug-2016
Durée du contrat initial: 11 Mois

Historique

Il existe au sein du Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH-MONUSCO-HCDH) une équipe de chercheurs pour assurer la gestion de l'information sur les auteurs présumés de violations graves du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés en RDC.

Cet exercice contribue à la mission du Secrétariat mis en place pour assurer l'application de la Politique des Nations Unies de diligence voulue en matière de droits de l'homme qui a été constitué au sein de la MONUSCO et est placé sous l'autorité du Directeur du BCNUDH. Il contribue également à la gestion des informations disponibles au sein du BCNUDH en vue d'appuyer la lutte contre l'impunité.

Pour le HCDH, cet exercice entre dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résultats atteints dans le cadre du projet d'Inventaire des violations des droits de l'homme et de droit international humanitaire commises en RD Congo entre mars 1993 et juin 2003 dit « Mapping justice » réalisé en partenariat avec le HCDH.

Devoirs et responsabilités

Sous la supervision directe du Coordonnateur du Secrétariat pour la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme de l'ONU, le ou la titulaire s'acquittera des tâches suivantes :

- Assurer la collecte, la conservation et l'analyse des données récoltées par le BCNUDH sur les présumés auteurs de violations du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés ;
- Contribuer à la gestion quotidienne non-technique des bases de données mises en place au sein du Secrétariat ;
- Dans le cadre des tâches d'analyse ci-dessus décrites, assister le Secrétariat dans :
 - La gestion et l'analyse des informations collectées ;
 - La gestion des procédures prévues pour l'application de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme ;
 - L'analyse des risques de commission de violations des droits protégés ;
 - L'identification et, le cas échéant, le suivi des mesures d'atténuation des risques adoptées dans le cadre de l'application de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme ;
 - L'analyse du contexte légal de fonctionnement des institutions de défense et de sécurité de la RDC ;
- Assister aux autres tâches menées par le Secrétariat et l'unité de HRDDP en lien avec la mission du BCNUDH, notamment dans le cadre de la lutte contre l'impunité et de la protection des civils, y compris par le monitoring de procédures judiciaires ;
- Traduire des documents vers le français ou l'anglais ;
- Elaborer des plans de travail en accord avec les attributions et autres missions déterminées ;
- Elaborer des notes, rapports et tout autre document de synthèse et d'analyse pertinent en lien avec une recherche ou une mission donnée ;
- S'acquitter de toute autre tâche qui lui est confiée

Résultats attendus

- Améliorer la collecte, gestion et analyse continues de l'information sur les présumés auteurs des violations les plus graves des droits protégés ainsi que sur un contexte particulier ;
- Contribuer à rendre la base de données plus fonctionnelle et efficace, et s'adaptant aux besoins ;
- Contribuer à rendre les procédures mises en place par le Secrétariat plus fonctionnelles, efficaces et s'adaptant aux besoins ;
- Contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions de défense

et de sécurité de la RDC, y compris des procédures disciplinaires;

- Contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement et des procédures de l'institution judiciaire civile et militaire en RDC ;

Compétences

Professionnalisme:

- Connaissance, compréhension et maîtrise des questions relatives aux droits de l'homme et au droit international humanitaire;
- Faire preuve de conscience professionnelle, d'engagement et d'efficacité dans l'exercice de ses fonctions;
- Aptitude à exécuter les tâches dans les délais impartis et à obtenir des résultats;
- Expérience dans le domaine des enquêtes et du monitoring des droits de l'homme; aptitude à l'analyse et à la synthèse;
- Connaissance des mécanismes de protection des témoins/victimes et aptitude à protéger les données et autres informations collectées;
- Compréhension et intégration de la dimension genre dans le travail des droits de l'homme.

Planification & Organisation:

- Aptitude à développer des objectifs clairs en accord avec les stratégies adoptées;
- Aptitude à établir et identifier des activités et autres tâches prioritaires;
- Aptitude à ajuster les priorités; aptitude à consacrer du temps et des ressources nécessaires pour la finalisation d'un travail;
- Aptitude à prévoir des risques et à intégrer des contingences dans la planification ;
- Aptitude à suivre et à ajuster les plans et autres actions nécessaires ;
- Aptitude à gérer le temps de façon efficace.

Communication:

- Aptitude à s'exprimer de façon claire, efficace et compétente, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Esprit d'équipe:
- Bon sens des relations humaines;
 - Aptitude à travailler dans un cadre pluri ethnique et pluri culturel en faisant preuve de tact et de respect de la diversité.

Qualifications et expériences requises

Education:

- Diplôme universitaire ou équivalent (graduat ou licence)
- Avoir fait des études ou participé à des formations dans le domaine des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Expérience:

- Avoir au moins 2 ans d'expérience si diplôme universitaire de 1er cycle (BAC+3) / Graduat
 - Avoir au moins 4-5 années d'expérience professionnelle pertinente serait un atout
 - Avoir une expérience antérieure dans le domaine de la gestion de bases de données relatives aux violations des droits de l'homme dans la région d'affectation.
 - Avoir une expérience professionnelle au sein de l'ONU ou d'une organisation internationale constitue un atout.
- Connaissances linguistiques:
- La maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit est indispensable;
 - La connaissance de l'anglais et des langues locales ou régionales est un atout.

Autres:

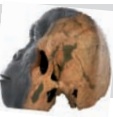
- Aptitude à travailler et à s'adapter à des conditions difficiles,
 - Avoir une formation dans le domaine des questions sécuritaires et dans les procédures de communication;
 - Mettre en avant les intérêts professionnels avant les intérêts personnels ;
 - Faire preuve de persévérance et d'abnégation face aux difficultés et autres défis ;
 - Faire preuve de calme et de sérénité dans des situations stressantes.
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien

en version numérique à télécharger.

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44/ 45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

- Rélvendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

-Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Grégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Po0da

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

- Ouaboué Bakouan

- Albert Tarpaga

- Paul Soma

-Arjouman Saganogo

- Joseph Kaboré

-Valentin Singbéogo

- Issa Sepama

- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721

+226 72080505

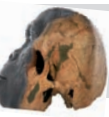
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Activités du gouvernement

Suite page 9.

- Monsieur Ibrahim OUEDRAOGO, Mle 238 344 V, Assistant des affaires culturelles, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme de la Gnagna ;
- Monsieur Djibril BOLY, Mle 212 402 L, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Kadiogo ;
- Monsieur Gouinkouni Bernard SABA, Mle 216 713 G, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du KénéDougou ;
- Monsieur Daniel BAYALA, Mle 226 305 Y, Assistant des affaires culturelles, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Kouritenga ;
- Monsieur Gnamé Jean Baptiste DAKUYO, Mle 238 101 A, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Mouhoun ;
- Monsieur Michel KABORE, Mle 225 887 N, Technicien supérieur de musée, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Namentenga ;
- Monsieur Momadi DAKISSAGA, Mle 238 607 V, Technicien supérieur de musée, 1ère classe, 2ème échelon, est Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Nayala ;
- Monsieur Doméarigbè Achille MEDA, Mle 246 690 A, Technicien supérieur du cinéma et de l'audiovisuel, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur provincial

- de la Culture, des arts et du tourisme du Noubiel ;
- Monsieur Assane ROMBA, Mle 216 772 J, Conservateur, restaurateur de musée, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme de l'Ouhritenga ;
- Monsieur Moukéla SALAMBERE, Mle 225 822 D, Technicien supérieur de musée, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme de la Tapoa ;
- Monsieur Salif KOETA, Mle 238 338 R, Assistant des affaires culturelles, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Tuy ;
- Monsieur Salifou TIEMTORE, Mle 216 635 T, Assistant des affaires culturelles, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Yagha ;
- Monsieur Célestin TRAORE, Mle 22 658 Y, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Ziro.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le Premier porte nomination des personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina Faso (AGETIB) pour un premier mandat de trois ans:

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du

changement

- Monsieur Lamoussa YAO, Mle 96 945 K, Inspecteur du Trésor.

Au titre du ministère de la Fonction Publique, du travail et de la protection sociale

- Monsieur Ouanongo Joseph SANDOUIDI, Mle 18 551 D, Inspecteur du travail.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique

- Monsieur Tidjani ZOUGOURI, Mle 46 640 N, Inspecteur des eaux et forêts.

Le second décret porte nomination des personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina Faso (AGETIB) pour un dernier mandat de trois ans:

Au titre du ministère des Transports, de la mobilité et de la sécurité routière

- Monsieur Boukaré ILBOUDO, Mle 21 469 U, Ingénieur des travaux publics.

Au titre du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat

- Monsieur Piga Joachim NIKIEMA, Mle 24 634 T, Ingénieur géomètre.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,
Rémis Fulgance DANDJINOU



Collaborons pour bouter le grand banditisme et le terrorisme de notre pays

Une Force Humaine !